

BALADE - Lundi 5 octobre 2026

Les bories d'Eguilles

9 h 30 : Départ Aix du parking Maurice David

10 h 00 : Départ de la balade

Animatrice : Anne-Marie MARIN 06.52.64.04.64

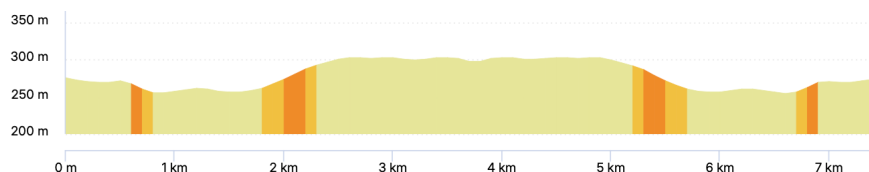
Distance : 7,5 km

Durée : 2 h 30

Dénivelé + : 92 m

IBP : 27

Openrunner : 8267202



Descriptif et intérêt de la balade :

Le parcours démarre par une vue panoramique sur la vallée, puis monte vers la pinède. Le plateau d'Eguilles abrite des vestiges d'une vie agricole révolue. Elle comportait olive- raies, vignobles, anciennes voies de transhumance.

Nous passerons près d'une vaste oliveraie qui était une des nombreuses dépendances de l'Abbaye Saint-Victoire de Marseille. Nous découvrirons ensuite les « bories » qui avaient des fonctions agricoles ou pastorales.

Le terme borie a deux acceptions, l'une ancienne ou première, de « domaine agricole », d'« exploitation rurale », de « ferme » ou de « métairie », encore présente dans une bonne partie du Sud-ouest (Dordogne, Lot, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, etc.), l'autre, plus récente, de « cabane en pierre sèche », apparue dans le Sud-est (Bouches-du-Rhône, Vaucluse). Le terme est la francisation du terme provençal bòri (cf l'occitan bòria) employé au XIXe siècle dans le sens péjoratif de « masure », de « cahute » et ce après avoir désigné une ferme, une métairie ou un domaine rural dans les Bouches-du-Rhône aux XVIIe et XVIIIe siècles ainsi que l'attestent la toponymie et les documents d'archives. Le terme borie, dans la langue touristique relative à la Provence, désigne une cabane en pierre sèche qui servait de grange, d'écurie ou d'habitation saisonnière à un agriculteur du XIXe siècle dans une parcelle foraine (sur une autre commune) ou trop éloignée de sa ferme. Le retour se fait par le même chemin

Nature des difficultés : Parcours sans grande difficulté.

GPS parking : 43.569980, 5.353290

Trajet routier : 10 km - 30 mn

Prévoir : 6,80 €/voiture

Prendre la route d'Eguilles. Se garer au parking Espace G Duby d'Eguilles. On passera ensuite par la rue Saint Roch. La balade démarre par le chemin des Grappons

Vêtements adaptés aux conditions atmosphériques. Eau en quantité suffisante.

Chaussures de marche obligatoires. Bâtons conseillés. Passeport santé

Pensez à prévoir l'appoint ainsi que des chaussures de rechange et un sac pour vos chaussures de randonnée.